

**République Française**



**Département de la Charente**

**Séance du Jeudi 10 Avril 2025**

**Délibération n°20250410\_12**

**Nombre de conseillers communautaires :**

En exercice : **70**

Présents : 40

Suppléants : 2

Pouvoirs : 10

= **VOTANTS : 52**

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : ENFANCE/JEUNESSE : approbation du règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement communautaires**

Le jeudi 10 Avril 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27/03/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de PUYRÉAUX.

**Présents :** COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian BOIREAUD Philippe LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier-PINGANAUD Paul TURLLOT Françoise - CLAVAUD Gérard - MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – JÉROME Géraldine.

**Suppléants remplaçant un titulaire :**

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-DUPUY Marie-Christine suppléante de GOYAUD Philippe

**Pouvoirs :**

1-COMBAUD Renaud pouvoir à BERTRAND Didier

2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

3-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à DANEDE Laurent

4-CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

5-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CROIZARD Christian

6-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

7-THURU Marie-Danièle pouvoir à LEMAIRE Marie-Claude

8-LAVERGNE Didier pouvoir à BOIZUMAULT Sylvie

9-SEMON Laura pouvoir à PINGANAUD Paul

10-MICHONNEAU Patrick pouvoir à COMBAUD Alain

-----  
**Absents/excusés :** FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - BOUYSSSET Céline– FLAUD Yves - DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - CECCHIN Catherine PERRON Michelle – DURAND Jean-Louis - PINEAU Francine – JEUNE Karine - BOURABIER Jacques – CHAVOUEZ DOS-SANTOS Manuella. Départ de TEILLET Anne.  
-----

Secrétaire de séance : BOUCHET Éric.

**Objet : ENFANCE/JEUNESSE : approbation du règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement communautaires**

*Vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de Charente,*

Considérant qu'il est ainsi devenu nécessaire de mettre à jour les règlements intérieurs des accueils de loisirs de la Communauté de communes,

Madame la Vice-Présidente en charge de l'enfance & jeunesse informe que les services ont retravaillé un règlement intérieur commun afin de préciser les modalités d'inscriptions et de fréquentation des accueils de loisirs communautaires.

Madame la Vice-Présidente propose au conseil communautaire de bien vouloir :

- Approuver les termes du règlement intérieur relatif au fonctionnement des accueils de loisirs « ACM », tels que précité
- Préciser que le règlement intérieur ainsi adopté sera communiqué à toutes les familles lors de l'inscription de leurs enfants aux temps d'accueils périscolaires et extrascolaires.

***Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide, à l'unanimité :***

- **D'APPROUVER** les termes du règlement intérieur des accueils de loisirs communautaires, tel que joint à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou sa représentante, à signer tout document en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

